

ANNONCES LEGALES
MISSION
DEUXIEME PUBLICATION

Devant acte notarié passé le 20 Mai 1913, M. Albert PASTY, Bénédictin, en son domicile, 15, rue de Valenciennes, a été élu M. de la Mission, à l'occasion de la liquidation de la Mission de la Madeleine.

Les oppositions seront reçues jusqu'au 10 Juin, chez M. Valenciennes, 15, rue de Valenciennes, Lille.

Les oppositions seront reçues jusqu'au 10 Juin, chez M. Valenciennes, 15, rue de Valenciennes, Lille.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 4 Juin 1913, à 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des faillites, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit acte notarié.

VENTES DIVERSES

Etude de M. Paul FANYAU, Notaire, Gradé en droit, 28, rue Basse, à Lille.

Le 21 Juin 1913, le DIMANCHE 25 MAI, à onze heures du matin, à La Madeleine, 24, rue Saint-Henri, il sera procédé par le ministère de M. BAILLARD, Commissaire - Priseur, à la vente des objets dont suit la liste :

Mobilier de Salle à Manger comprenant : Gueridon, Chaises, Fauteuil, etc.

Mobilier de Cuisine une MACHINE à COUDRE Vainella, Verrerie, Batterie de cuisine. Et autres objets. Au comptant 3445

Immeubles à Vendre OU A LOUER

A Vendre ou à Louer près LILLE

Maison et Bâtiment propres à industrie, près du canal

AVIS DIVERS

Ministère de la Guerre

POUDRES ET SALPÊTRES

Raffinerie Nationale de Lillo

ADJUDICATION

à la Mairie de Lille, le MERCREDI 19 JUIN 1913.

1. 200.000 kil. d'acide nitrique à 20% en 4 lots de 50.000 kil.

2. 200.000 kil. d'acide nitrique à 35% en 4 lots de 50.000 kil.

3. 325.000 kil. d'acide nitrique à 22% en 7 lots de 48.000 kil.

Eventuellement, il serait procédé le Lundi 20 Juin 1913, à une nouvelle adjudication pour les lots qui n'auraient pas été adjugés le 18 Juin.

DEMANDEZ L'EXCELLENT
BEURRE de CONSERVE

de l'Association en Participation d'Herbagers dits LAITERIE COOPÉRATIVE de SAINS-du-NORD

Le Meilleur de la Région d'AVESNES

4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

LE BON GÉNIE
4, rue de Vieux-Marché-aux-Montons, LILLE

Compagnie Continentale de Gaz, 1, rue Thiers
SOCIÉTÉ DU GAZ DE WAZEMMES
COKES & CHARBONS

PRIX-COURANT

Tout Venant... 1 f. 20 l'hect.
N° 1... 1 f. 20
N° 2... 1 f. 20
N° 3... 1 f. 20
N° 4... 1 f. 20
N° 5... 1 f. 20

MESDAMES

MACHINES à COUDRE

Bègue

J'ENVOIE

SAINDOLINE
REINE des GRAISSES ALIMENTAIRES

Produit idéal inimitable. En vente partout

Fabrique: 1, rue de l'Armée, Béthune

Commandez vos Imprimés

PROGRÈS DU NORD
27, Rue de Béthune, LILLE

PROSPECTUS AFFICHES

LETTRES MORTUAIRES

PROSPECTUS AFFICHES

LETTRES MORTUAIRES

PROSPECTUS AFFICHES

LETTRES MORTUAIRES

Les Deux Cousines

par M. Georges de BOISFORET

— Out, je me suis fait fort de vous donner sur cet acte indication précise, de vous révéler l'endroit où la vivante se croyait la tâche assés. Il m'a suffi de peu de temps pour me convaincre du contraire.

— C'est dire que — pour elle — la chasse à la pièce de cent sous s'était rade.

— Mais je ne vous ai pas révélé toute la vérité.

— Les registres — soigneusement tenus — en font foi.

— Voulez-vous — maintenant — que nous nous entretenions de la seconde enquête dont vous m'avez chargé...